



Question écrite n° 44-55295

Ministère interrogé : Secrétariat chargé de l'emploi

Jeudi 25 juin 2009

Jean-Michel VILLAUMÉ attire l'attention de M. le Secrétaire d'État chargé de l'Emploi sur l'inquiétante situation au Pôle Emploi. Bien que la fusion ANPE-ASSEDIC reste à l'évidence un défi considérable, ce projet a été mené certainement trop rapidement depuis son origine. Cette précipitation a eu pour conséquence directe de confronter les agents du Pôle Emploi à un double défi : mettre en œuvre la fusion et faire face à la montée inexorable du chômage. La dégradation rapide de la situation démontre clairement, s'il en était besoin, qu'il n'est pas possible de mener ces deux fronts dans le même temps sans que la structure ne connaisse de gros souci de fonctionnement. La fusion génère une quantité de problèmes que la crise et l'afflux de milliers de nouveaux chômeurs portent hors de contrôle. La gestion au même moment, d'une crise économique à la dimension inconnue et du défi considérable que constitue la fusion a très fortement dégradé les conditions de travail des agents du Pôle emploi. Ils doivent apprendre à gérer sur le tas plusieurs postes de travail et une redéfinition profonde des postes au moment même où il serait plus que jamais nécessaire de concentrer chacun sur son métier et sur ses compétences. Les agents doivent bien souvent changer d'unité sur des cycles très courts tout en étant en première ligne face au désespoir que répand la crise. Les menaces physiques ou verbales et les agressions se multiplient dangereusement. Les conséquences sont donc négatives pour tout le monde, les agents du Pôle Emploi, les chômeurs et les entreprises qui font face à un interlocuteur qui s'éloigne au moment même où il devrait se rapprocher. C'est pourquoi, dans ce contexte particulièrement éprouvant, Jean-Michel VILLAUMÉ lui demande de débloquent dès aujourd'hui les moyens humains et financiers promis lors de la mise en place de la fusion afin de faire face à cette situation préjudiciable tant pour les agents du Pôle Emploi que pour les demandeurs d'emploi.